



## A propos d'une recherche en service commandé.

Hervé Adami

ATILF

Université de Lorraine et CNRS

### Regard critique sur deux publications conjointes concernant les résultats d'une enquête :

Hambye Philippe et Romainville Anne Sophie. 2014. Apprentissage du français et intégration : des évidences à interroger. *Français et Société*, 26-27. EME et Fédération Wallonie-Bruxelles.

Hambye Philippe et Romainville Anne-Sophie. 2014. Maîtrise du français et intégration. Des idées reçues, revues et corrigées. Fédération Wallonie-Bruxelles Culture [[Document en ligne](#)]

Après une première lecture de cette étude, celle-ci m'avait semblé si percluse de biais méthodologiques et si clairement orientée idéologiquement qu'elle ne méritait pas qu'on s'y attarde davantage et encore moins qu'on y consacre quelques lignes. Mais elle est réapparue plusieurs fois dans les échanges du Réseau Francophone de Sociolinguistique, présentée comme une référence et surtout comme une étude qui était censée bouleverser les idées reçues sur l'intégration linguistique des migrants. Rien d'étonnant jusque-là puisque les positions d'un certain nombre de sociolinguistes correspondent à celles des auteurs de l'étude qui nous intéresse. Mais la parution d'un compte-rendu rédigé par M. Matthey dans le numéro 152 (2015/2) de la revue *Langage et Société* a confirmé qu'il s'agissait là d'une entreprise de promotion qui n'avait rien d'innocent et qu'il fallait proposer une lecture alternative et critique. Je profite donc de cet espace de débat ouvert sur le site LTF pour continuer la discussion.

### Une commande politique

Il faut tout d'abord préciser que cette étude est parue dans la revue *Français et Société*, une revue éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique et son service de politique linguistique. Il s'agit donc, et c'est tout à fait clairement affiché, de la revue d'une institution politique. La même Fédération Wallonie-Bruxelles a publié une synthèse de cette étude (document en ligne), rédigée par les auteurs de l'étude. Or, ces deux documents n'offrent pas tout à fait les mêmes points de vue ni exactement les mêmes informations. Ainsi, l'étude publiée dans la revue *Français et Société*, qui donne toutes les apparences d'une revue scientifique, est construite en se conformant aux critères académiques de façon à lui donner la caution scientifique que les commanditaires/éditeurs recherchaient. La publication en ligne en revanche est destinée à un plus large public et laisse apparaître quelques éléments d'information que le voilage scientifique de la revue ne donne pas à voir. La première chose qui ne devrait en principe pas échapper au lecteur attentif est tout simplement les titres des deux documents, qui sont différents : dans la revue, il s'agit d'« apprentissage du français » tandis que dans le document en ligne il s'agit de « maîtrise du français ». Mais l'essentiel n'est pas là : dans le premier document, à prétention scientifique, les auteurs utilisent la formulation distanciée et modérée qui sied à un écrit scientifique et il est question d'« évidences à interroger ». Dans le document en ligne en revanche, cette précaution disparaît et l'objectif de l'étude apparaît dans toute sa clarté : il s'agit « des idées reçues, revues et corrigées ». Il ne s'agit donc pas d'*interroger* doctement mais de *revoir* et de *corriger* les idées reçues, c'est-à-dire les mauvaises pensées du *vulgum pecus* que Hambye et Romainville appellent des « représentations » tout au long de l'étude. Dès le titre du

document en ligne, tout est donc dit de l'objectif de cette étude : déconstruire et corriger les vilaines idées des belges francophones dont les auteurs tentent de nous démontrer qu'elles sont assimilationnistes. Cette entreprise de correction idéologique est alors menée de façon systématique dans l'étude, j'y reviendrai. L'autre élément essentiel d'information qui apparaît dans le document en ligne est la préface rédigée par le commanditaire, en l'occurrence la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Mme Fadila Laanan. La ministre, en tant que décideur et financeur, s'exprime sans ambiguïté : « J'ai **voulu** (souligné par nous, ndlr) contribuer à créer les moyens de résister intellectuellement à un discours simpliste sur l'intégration qui considère l'apprentissage du français sous le seul angle de l'« effort » à consentir par l'étranger ou comme une « dette à payer » en contrepartie de sa présence en Belgique » (p.5). Et la volonté de la ministre a été très largement satisfaite par les auteurs de cette étude qui martèlent tout au long des pages que l'apprentissage du français par les migrants n'a rien à voir avec une quelconque bonne ou mauvaise volonté de leur part mais que cela dépend des conditions offertes par la société d'accueil. Voilà donc au moins une étude qui n'aura pas été financée en pure perte par l'argent du contribuable wallon puisque la ministre a obtenu ce qu'elle **voulait** des chercheurs. Comme l'indiquent les auteurs dans le texte de la revue (F&S p.6), cette étude est « financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et conduite sous l'égide du Service de la langue française » et elle est restée sous le contrôle des institutions politiques. Dans une note en bas de la page 6 en effet, les auteurs précisent : « Nous remercions les membres du comité d'accompagnement de cette recherche pour les remarques critiques qu'ils ont formulées à propos d'une première version du rapport de recherche et qui nous ont été utiles pour réviser ce rapport et élaborer le texte qui suit ». Quel que soit le sens des critiques qui ont pu être portées, l'instance politique a non seulement contrôlé cette enquête mais elle est même intervenue pour obtenir une réécriture. Rien que cela aurait dû suffire à jeter un doute important sur l'objectivité de cette étude et sur la sincérité de ses résultats.

### **Que veulent nous dire les auteurs...**

Le message que veulent faire passer les auteurs tient en plusieurs affirmations répétées, martelées, assénées tout au long des 110 pages de la revue et des 35 pages du document en ligne :

- 1- La maîtrise du français est une condition nécessaire pour faciliter l'intégration mais pas suffisante. Par ailleurs, les migrants peuvent être considérés comme intégrés sans maîtriser parfaitement le français et, inversement, maîtriser le français sans être véritablement intégrés.
- 2- L'apprentissage du français ne dépend pas de la volonté des migrants mais de celle de la société d'accueil qui doit construire les conditions sociales, économiques et en termes de formation pour favoriser l'appropriation de la langue.
- 3- Les belges ont de nombreuses « représentations », c'est-à-dire des idées reçues, concernant les migrants. Ces idées reçues sont bien entendues négatives et fausses.
- 4- Comme le document en ligne l'explique dès le titre, les auteurs ont pour mission d'éradiquer ces idées fausses. Puis, de toute la hauteur de leur autorité de savants, ils font d'aussi savantes propositions politiques à leurs commanditaires... qui se basaient justement sur les mêmes propositions pour commanditer cette enquête. C'est un véritable travail d'équipe...

La stratégie était de faire passer le message sous le couvert de l'autorité scientifique qui, comme chacun le sait, est seule capable de dire le juste et le faux dans la plus stricte indépendance. Il ne s'agissait donc pas d'affirmer un message, même émanant de scientifiques, qui n'aurait pas été étayé par une enquête et des résultats, chiffrés si possible. Les auteurs ont donc présenté leur travail comme une enquête menée sur les idées reçues véhiculées par les belges francophones. Mais ce qui est le plus étonnant dans cette publication, c'est que ce n'est pas l'enquête elle-même qui bousculerait les idées reçues sur le rôle de la langue dans l'intégration, mais les commentaires des auteurs sur les discours qu'ils ont recueillis. L'enquête porte en effet sur les discours des enquêtés et ce sont ces discours que les auteurs critiquent et remettent en cause selon leur propre point de vue idéologique puisque, nous le verrons, leur contre-discours ne s'appuie sur aucune référence indiscutable. En elle-même, l'enquête n'apporte donc aucune connaissance nouvelle sur le rôle de la langue dans le processus d'intégration, contrairement à ce que les auteurs claironnent : on en sait juste un peu plus sur ce que pensent les belges francophones sur le sujet.

### ...et comment s'y prennent-ils ?

Pour faire passer ce message, il fallait trouver une méthodologie qui ait toutes les apparences de la science. En somme, il fallait inventer une méthodologie formellement académique mais qui soit sûre de produire les résultats souhaités. Et nos auteurs l'ont trouvée. On peut même saluer le fait qu'ils ont été particulièrement inventifs. L'objectif affiché des auteurs est d'analyser « les discours qui circulent quotidiennement dans la presse, dans les débats politiques ou dans les conversations informelles (...) sur les rapports entre langue, immigration et intégration et plus particulièrement sur le rôle des facteurs linguistiques dans les trajectoires d'intégration. »

Pour traquer les idées reçues chez leurs sujets, les auteurs ont en effet choisi d'aller à la pêche aux idées reçues sur l'océan d'internet puis de reformuler ces idées et de les soumettre aux informateurs en leur demandant d'indiquer le taux d'adhésion qu'ils accordent aux affirmations que les chercheurs leur présentaient. La recherche sur internet a été effectuée en lançant des mots clés (« immigrés bilingues difficultés » ou « arab\* bruxelles immigr\* » par exemple). Les auteurs nous disent avoir constitué un corpus de 11822 mots (ce qui n'est pas exceptionnel en soi) mais ils ne nous disent rien sur la façon dont ce corpus a été sélectionné, si un tri a été fait et, si oui, sur la base de quels critères. Cette pêche au chalut industriel sur internet, sur un sujet aussi polémique que l'immigration, a forcément été prolifique en idées reçues. Or, nous n'avons que quelques informations éparpillées en notes de bas de page sur les sites et le corpus choisis. Mais, comme l'objectif des auteurs est de traquer les « idées reçues », c'est-à-dire en fait celles qui contreviennent à leurs propres convictions, et de les *corriger* comme le dit le titre de leur document en ligne, l'essentiel n'est pas la représentativité du corpus : les auteurs ont juste besoin d'un corpus-alibi pour pouvoir faire passer leur message idéologique sous couvert d'une analyse de discours, appuyée par un appareillage théorique sur l'argumentation. Dans un deuxième temps, les auteurs ont sélectionné et reformulé ces idées reçues pêchées sur Internet pour les soumettre à plus de 807 informateurs. Soumis à un « questionnaire » constitué d'affirmations péremptoires, les informateurs n'avaient d'autre choix que d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou non, ce qui ne laisse pas de place à la nuance. La brutalité de cette méthodologie est d'autant plus contestable que ces affirmations, un concentré recréé d'idées reçues, ont été soumises à un public scolaire (431 informateurs élèves sur 807), ce qui constitue plus de la moitié de la cohorte. Or, comment imaginer que des enfants puissent avoir le recul nécessaire et prendre de la distance par rapport à ces affirmations présentées par des adultes dans le cadre d'une enquête scientifique ? Et quand bien même les auteurs auraient voulu recueillir des informations sur l'opinion des enfants, pourquoi les avoir mêlées aux réponses des adultes dans les résultats ? Les auteurs présentent dans la revue 23 pages d'annexes avec toutes les statistiques pour démontrer que tout cela est très savant et méthodologiquement inattaquable. En effet, qui sera en mesure ou éprouvera la curiosité d'aller fouiner dans tous ces chiffres, trouver une éventuelle faille technique et contester la validité de l'enquête ? Ces longues pages de statistiques n'ont d'autre objectif et d'autre intérêt que d'émettre un rideau de fumée pour donner l'illusion du sérieux.

Mais les informateurs ne se sont pas complètement laissés abusés par cette méthodologie tortueuse : ils se sont « rebellés » en quelque sorte en refusant ou en mettant en cause le fait que le questionnaire ne leur laisse pas le choix de la nuance. C'est ce que notent les auteurs eux-mêmes : « les informateurs désirant souvent nuancer leur réponse » (F&S p 17) ou bien encore « pour la quasi-totalité des items du questionnaire, les réponses intermédiaires sont largement plus fréquentes que les réponses extrêmes » (F&S 25). Les auteurs cherchaient des stéréotypes grossiers chez les belges natifs concernant les immigrés et ils ont trouvé des réponses plus mesurées et souvent même un refus d'entrer dans la logique binaire que cherchait à imposer cette méthodologie.

Enfin, l'enquête quantitative était complétée par une enquête qualitative constituée d'entretiens semi-directifs auprès de 21 informateurs. Cet échantillon, comme l'écrivent les auteurs, « n'a pas été réalisé dans l'objectif d'atteindre une certaine représentativité de la population ». L'objectif est « d'interroger des personnes susceptibles d'avoir suffisamment de connaissances du terrain pour ne pas véhiculer certains stéréotypes de façon caricaturale par pure méconnaissance de la situation » (F&S p 23). Nous avons là un concentré des présupposés idéologiques des auteurs qui savent *a priori* quels sont les stéréotypes, qui peut les véhiculer ou non et qu'ils sont caricaturaux. Par contraste, les auteurs sont détenteurs de la vérité de « la situation » et peuvent donc juger à cette aune des stéréotypes des autres.

### Corriger les idées reçues

En effet, les auteurs, entre chaque analyse des résultats de leur enquête, enfoncent le clou, usent et abusent de leur position « scientifique » pour propager la bonne parole, par le biais de contre-affirmations qui s'appuient sur des études soigneusement sélectionnées pour aller dans le sens des auteurs. Ainsi, leur affirmation centrale qui est de démontrer que la maîtrise de la langue française est un facteur important mais non suffisant d'intégration (ce qui est déjà en soi une lapalissade) est appuyée par des références très peu nombreuses, dont une, citée à l'appui de la thèse selon laquelle la connaissance de la langue dominante ne constitue pas un facteur déterminant d'intégration, qui renvoie à un mémoire de DEA non publié ! D'autres études sont citées en référence, menées au Canada, c'est-à-dire dans un tout autre contexte linguistique, social, historique et politique que celui de la Belgique. En fait, le message que veulent faire passer les auteurs est celui que ressasse le Conseil de l'Europe et ses suiveurs, à savoir que la maîtrise de la langue est le résultat d'une intégration réussie et non sa condition. Mais les auteurs oscillent en permanence entre cette position et une autre qui consiste à reconnaître que la maîtrise de la langue dominante représente *quand même* un facteur de réussite de l'intégration et l'argumentation tourne en rond.

Le message politique sous-jacent de Hambye et Romainville et de leur commanditaire est clair et bien connu : lutter contre les opinions racistes ou xénophobes et les injonctions à l'intégration au nom de la tolérance. Ce faisant, on mobilise ici un arsenal scientifique au service d'une cause qui n'a rien de scientifique. Les auteurs d'ailleurs ne font pas mystère de leur position idéologique et nous servent le prêchi-prêcha multiculturaliste, post-national et différentialiste, notamment à la page 63 de F&S. Ce qui gêne les auteurs, c'est bien la question nationale qu'ils voient comme un obstacle à l'épanouissement des différences, et notamment de celles des migrants. Dans cette Belgique dont l'Etat unitaire ne tient plus qu'à un fil et qui se désagrège en communautés, leur horizon politique est celui d'un ensemble démocratique indéfini aux contours vaporeux et offrant un « minimum de cohésion sociale » pour permettre la coexistence des « diversités » dont on ne sait sur quel critères elles se définissent (linguistique, ethnique, religieux ?). Les auteurs, ainsi qu'ils l'écrivent eux-mêmes, entendent « corriger » les idées reçues, comme on corrige un malfaisant ou un mal-pensant. Pour cela, ils traquent les stéréotypes des autres pour finalement nous asséner leur propre vérité. Celle-ci est d'ailleurs tout à fait respectable, à condition de ne pas tenter de nous faire croire qu'il s'agit d'une vérité scientifique. L'analyse critique menée ici aurait bien pu s'allonger car de nombreux autres points de cette étude se situent dans la même ligne de servitude vis-à-vis d'une position idéologique et de la commande politique. Pour cela, les auteurs procèdent par allégations, affirmations péremptoires non démontrées ou en citant en appui de leur position systématiquement les mêmes auteurs et les mêmes sources : Lucchini par exemple est citée 14 fois (et nous épargnerons au lecteur d'autres comptages tout aussi édifiants) tandis que les études et les auteurs qui apportent des points de vue différents sont soigneusement évités. J'évoquerai également la citation par les auteurs de Walter Benn Michaels en appui à leur propre position. Or, Benn Michaels se situe précisément aux antipodes de Hambye et Romainville en ce sens qu'ils n'a de cesse de dénoncer l'idéologie différentialiste et diversitaire du politiquement correct américain en expliquant que l'idéologie de la diversité a pour objectif de cacher les inégalités de classe et les inégalités sociales.

Le texte de Hambye et Romainville est truffé de contradictions de ce genre : ils dénoncent, à juste titre d'ailleurs, la culturalisation de la question de l'immigration tout en affirmant péremptoirement que la société est désormais multiculturelle (F&S p 80) et qu'il faut donc désormais en tenir compte : « *Il s'agit de penser la diversité linguistique et culturelle comme une réalité qui fait partie de ce qui caractérise notre société et à partir de laquelle il faut refonder une communauté politique solidaire...* ».

Dans leur combat contre les préjugés, les auteurs de cette étude nous ont laissé toutefois un passage qu'il convient de lire à la lumière des attentats sanglants de Paris et de Bruxelles de 2015 et 2016. En effet, dans une note de bas de page du document en ligne (page 26), Hambye et Romainville livrent une étonnante remarque aux lecteurs :

*« Il y a bien entendu plusieurs facteurs qui contribuent à l'émergence et à la diffusion de ces stéréotypes et cette publication n'a pas pour objectif de les étudier de façon complexe. Par exemple, le fait que certains cas isolés d'intégrisme religieux ou de criminalité soient montés en épingle dans les médias contribue sans doute à ces généralisations abusives ».*

Depuis que l'on connaît la densité du réseau terroriste et islamiste en Belgique et le fait que presque tous les attentats aient été commis en partant de bases logistiques en Belgique, cette remarque est proprement sidérante. Elle révèle pour le moins une « méconnaissance de la situation » que reprochent les auteurs avec morgue à ceux qu'ils soupçonnent de produire des stéréotypes. Elle révèle également une naïveté confondante ou, pire, une mauvaise foi inacceptable. Cela révèle surtout l'aveuglement total des auteurs qui produisent, sous couverture scientifique, autant de préjugés idéologiques qu'ils prétendent en combattre.